

## Eloge de la Cabane de Jardin



Si c'était une fleur... ce serait la violette,  
Si c'était une saison... ce serait l'été,  
Si c'était un animal... ce serait le hérisson,  
Si c'était un personnage... ce serait Voltaire,  
Si c'était un fruit... ce serait le raisin de la treille,  
Si c'était un métier... ce serait un peintre ou un jardinier,  
Et c'est... la cabane de jardin, celle que tout être humain, enfant, adulte a, a eu, ou aura rêvé.

De la plus simple, grand carton de cache-cache, du tipi de trois branches feuillues regroupées en faisceau, de la loge dans un arbre, clouée de bric et de broc, interdite aux intrus, lourde des sommes de rêves, de lectures, de secrets, lieu où se brisent les tabous, première cigarette, premier amour...

La fin de l'enfance marque une étape : on descend ! L'adulte se croit raisonnable, il s'installe sous l'arbre, c'est plus sûr !

Et là s'élabore une autre merveille : la cabane de jardin ouvre le champ des possibles, miracle d'ingéniosité, de recyclage, d'aménagements. Mieux que de savantes études, elle reflète les secrets, le vrai du cœur de ses propriétaires : tantôt debout par magie, tantôt solidement étayée, elle peut être sobre, bon chic bon genre, pittoresque, toit de tôle, murs en planches disjointes, piquets de clôture coiffés de boîtes de conserve rouillées... Elle peut aussi être coquette, fleurie, tonnelles, pergolas, couleurs tendres ou fortes, coquine, avec nains de jardin rigolards, fessus et impudiques, devant un puits en pneus recyclés...

Rien de plus joli qu'une treille ombrageant la porte d'entrée... Entre ombres et lumières, chacun s'installe sans façon sur des sièges hors d'âge, et s'accoude sur une table fatiguée... Voilà pourquoi j'aime les cabanes : elles autorisent, en abolissant conventions, obligations de bon goût et d'ordre, ceux qui les possèdent à devenir, pour quelques heures, simples, tels qu'en eux-mêmes, libres et heureux...

Jacqueline P.

L'édition d'Inf'Orcet de l'été couvrira la période juillet-août et paraîtra aux alentours du 20 juillet

Les associations ou particuliers désirant nous faire parvenir articles ou petites annonces sont priés de le faire avant le 9 juillet.

Le numéro suivant sera celui de septembre, articles à faire parvenir à : [communication@orcet.com](mailto:communication@orcet.com) avant le 20 août.

### Agenda de juin-juillet

- 11 juin :** Nettoyage de l'Auzon
- 18 juin :** Commémoration appel du 18 juin
- 12 et 19 juin :** Élections législatives
- 17 au 26 juin :** Exposition Joël Barbiero
- 5 juillet :** don du sang
- 14 juillet :** fête nationale



# Vie municipale et communautaire

## Que se passe-t-il vraiment en bas des Queuilles ?

Des tracts dans les boîtes aux lettres du village, des banderoles aux portails des jardins, un stand au marché bio... Pourquoi ?

Parce que dans le cadre du travail qui se termine avec Mond'arverne communauté sur notre futur document d'urbanisme intercommunal (PLUi), une zone appelée OAP (pour *orientations d'aménagement et de programmation*) a été définie à cet endroit. Le futur PLUi est un ensemble de documents qui détermine précisément les possibilités d'utiliser et d'aménager les sols, quel qu'en soit le propriétaire. Dans le PLUi figurent **obligatoirement** des OAP. L'élaboration des PLUi doit préserver à la fois les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable et les capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport et de culture.

Les OAP permettent d'orienter le développement futur de certains secteurs ou quartiers en prévoyant une destination : habitat, mise en valeur de l'environnement, des paysages, lutte contre l'insalubrité...

A Orcet, trois zones dont deux étaient déjà sur le PLU existant obligent à créer un document OAP pour répondre au nouveau cadre du PLUi.

La 1<sup>ère</sup> OAP se situe voie Romaine (environ 0.4 ha) : il s'agit d'un terrain privé sur lequel est bâtie une maison de maître. Les futures habitations bénéficieront de la proximité du centre-bourg, de ses équipements et services. L'intégration paysagère et la continuité avec le bâti urbain du bourg est prioritaire (demande des Architectes des Bâtiments de France)

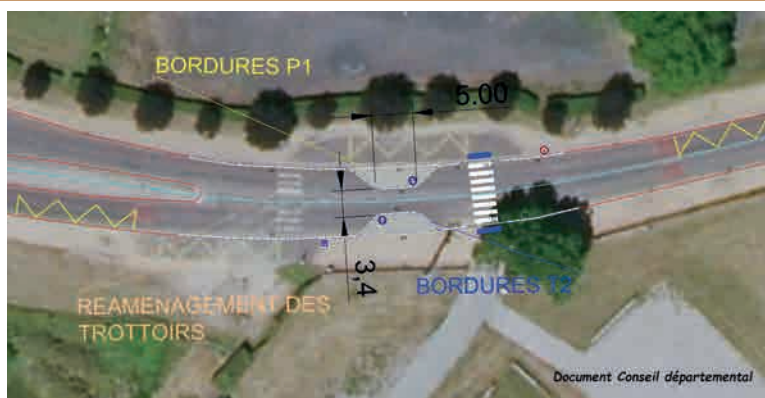
Pour les deux autres OAP, l'une est aux Courtiaux (environ 1.1 ha) : il s'agit du reste d'un terrain privé dont une 1<sup>ère</sup> a déjà permis de réaliser la résidence senior "le hameau du petit Auzon". Si ce zonage n'avait pas été inscrit au PLU, la résidence n'aurait pu voir le jour. Il s'agit ici d'un secteur qui pourrait accueillir des équipements d'intérêt collectif ou des services publics. En raison de sa situation à proximité du bourg et des deux monuments inscrits, dans le cas où un projet voudrait s'y implanter, son architecture devrait s'intégrer dans le bâti existant. C'est également une zone d'intérêt archéologique.

L'autre est celle de la rue des Vergers (environ 2.2 ha), en bas des Queuilles. L'orientation envisagée est une activité de services et de commerces, ainsi que de l'habitat. Sur cette dernière zone, la préservation du caractère du bâti du village est prévue, de même que son intégration dans l'environnement proche, le maintien du sentier, le cheminement piéton vers le bourg et la préservation des espaces verts majoritaires dans le secteur.

Les OAP ne sont pas prescriptives mais les projets qui se présenteront devront respecter de manière souple les principes d'aménagement qui y sont contenus, et simplement, ne pas aller contre. Dans les secteurs des OAP de la rue des Vergers et des Courtiaux, il n'y a actuellement aucun projet à court ou moyen terme.

Quoiqu'il en soit, dès qu'un aménagement sera envisagé, il sera présenté à la population.

*Le maire et l'équipe municipale*



## Ecluses sur la RD 52 devant le stade Maurice Fournier

Les travaux débuteront le 30 mai, pour une durée de 3 semaines (*réalisation Ent. Hugon TP*).

Pendant cette période, la circulation se fera de façon alternée par feux tricolores.

## Avis

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, les **personnes âgées de plus de 65 ans**, les personnes vulnérables ou handicapées vivant à domicile peuvent volontairement s'inscrire sur le registre communal d'Orcet. Il sert à s'assurer de la bonne santé des personnes déclarées qui bénéficieront d'un appel téléphonique hebdomadaire voire, en fonction de leur situation individuelle, d'autres prestations du CCAS.

Pour vous inscrire, vous devez appeler la mairie aux heures d'ouverture ou vous inscrire par mail à [mairie@orcet.com](mailto:mairie@orcet.com) et communiquer vos nom/prénom(s), date de naissance, adresse, numéro de téléphone et si vous le souhaitez, les coordonnées d'une personne à prévenir en cas d'urgence.

**Rappel :** pendant les périodes de fortes chaleurs, aux heures d'ouverture de la mairie (le lundi compris, de 9 h à 17 h), les personnes âgées ou vulnérables qui le souhaitent peuvent accéder à la salle Barbara (face à la mairie) pour se rafraîchir, elle est climatisée, un point d'eau est librement accessible.

● **Accueil de loisirs d'Orcet**

**Mercredis de l'année 2022-23** (tous les mercredis de l'année ou 1 mercredi sur 2 toute l'année) :

**Inscriptions du mercredi 1<sup>er</sup> juin au jeudi 30 juin 2022, 12 h.**

Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet. [www.fjep-orcet.fr](http://www.fjep-orcet.fr)

Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir le dossier administratif.

**Mercredis Cycle 1 : Inscriptions du lundi 4 juillet au vendredi 22 juillet 2022, 12 h. Et du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022, 12 h.**

Documents administratifs et dossiers d'inscriptions disponibles sur notre site internet.

● **Activités culturelles et sportives**

**En vue de la saison 2022-2023, des séances découvertes gratuites :**

Salle des Fêtes du bourg

- > **Qi gong** : lundi 13 juin (19 h 45 à 20 h 45)
- > **Line Dance** : jeudi 23 juin (18 h 45 à 20 h 45)
- > **Yoga** : mercredi 22 juin (20 h à 21 h)  
Au Foyer de la Narse : (12 places maxi-réservation par téléphone)
- > **Soirée Jeux de société adultes** :  
mardi 14 juin (20 h 30 à 22 h 30)

Renseignements au Foyer : 04 73 69 44 61.

Site internet : [www.fjep-orcet.fr](http://www.fjep-orcet.fr)

Mail activités : [foyerfjep.orcet@orange.fr](mailto:foyerfjep.orcet@orange.fr)

Mail Accueil de loisirs :

[accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr](mailto:accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr)



## Culture et Patrimoine

L'Association Culture et Patrimoine terminera l'année scolaire avec le peintre Joël Barbiero : Une personnalité dans le domaine artistique qu'il était impardonnable de n'avoir pas encore conviée dans cette salle ! D'autant plus impardonnable que Joël Barbiero est presque notre voisin, puisqu'il habite à Tallende.

Son œuvre, que de multiples expositions ont fait connaître en Auvergne et au-delà, semble très inspirée par la matière qu'elle soit végétale ou minérale, qu'il s'agisse de bourgeonnement, de fleurs ou d'efflorescences minérales, tout semble issu de mutations de la matière. Il utilise des supports variés et ne dédaigne pas le dessin. Il est présent dans de nombreuses galeries en Auvergne mais aussi à Lyon et Paris : un artiste que l'on ne pouvait pas manquer de solliciter. Voilà qui est fait !

L'exposition inaugurée le **mercredi 15 juin** à 19h sera visible tous les jours sauf lundi de 14h30 à 18h30 à la salle Chanonat de la Maison des Comtes, **du vendredi 17 au dimanche 26 juin inclus.**



photo Joël DAMASE

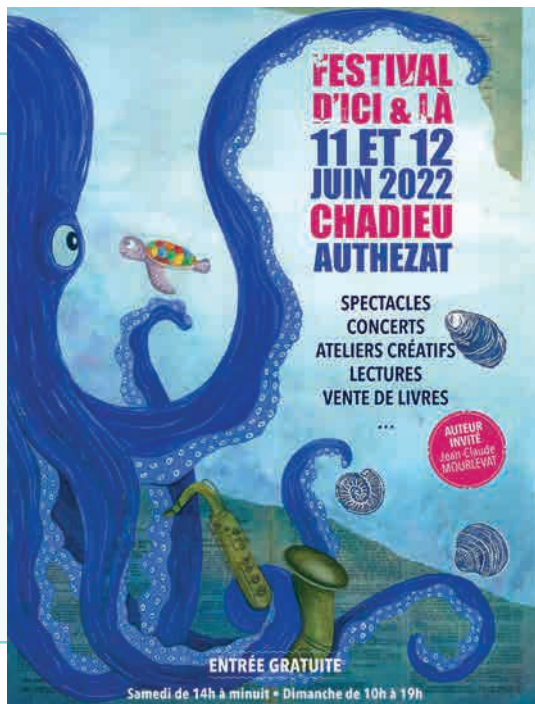
## Commémorations



- Appel du 18 juin 1940 : samedi 18 / au monument aux morts 11h30
- 14 juillet : fête nationale : défilé à 11h30  
Départ place de la Liberté

## Pratique

Samedi 11 juin de 14 h à minuit / dimanche 12 juin de 10 h à 19 h - Manifestation entièrement gratuite. Rendez-vous à Chadieu, sur la commune d'Authezat. Afin de préserver le site, nous vous invitons à covoiturer ! Restauration sur place. Voir détails et programme complet sur [www.orcet.com](http://www.orcet.com)



## Pataugeoire

La pataugeoire ouvrira du 11 juillet au 20 août inclus pour les enfants de 2 à 6 ans, chaque jour de la semaine et jours fériés, sauf les dimanches de 14 h à 18 h 30.



## Bibliothèque

La bibliothèque prendra ses quartiers d'été à partir du **1<sup>er</sup> juillet** :  
Permanences les **martis** de 16 h 30 à 18 h 30 et les **dimanches** de 10 h à 12 h.

# Ordures ménagères

Dates des collectes :



## État civil

### Naissances:

le 14 mai, COLOMBIER Marius  
le 09 mai, GRAVEROL-LAFORGE Emile

### Mariages :

le 21 mai, GIRAUDET Thomas & RAYMOND Aurélie  
Le 21 mai, BONNEMOY Brice & ROUX Elodie

### Décès :

Le 10 mai, MORANGE Christiane épouse FOUILLAT 82 ans  
Le 16 mai, DUPUY Madeleine 78 ans



## Bienvenue

Sonia CORNELUSSE qui succède à Christiane au bar de la place de la mairie, renommé **Au tro'quet d'Orcet**. Vous y trouverez de quoi vous désaltérer et vous restaurer (snack, et en prévision repas traditionnels les dimanches matins), et les parutions de presse.

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 6 h 30 à 19 h 30  
dimanche de 6 h 30 à 12 h 30  
Fermé jeudi toute la journée



## U.S. Orcet

L'USO Football a le plaisir de vous informer que le challenge du Souvenir se déroulera **le samedi 11 juin** à partir de 9 h 30 (tournoi seniors féminins et masculins).

A noter aussi :

**samedi 18 juin** : assemblée générale du club à 10 h au stade

**vendredi 1<sup>er</sup> juillet** : AG du groupement de L'Auzon à 18 h au stade d'Orcet.



Honneur à l'équipe 1 senior pour son accession à la division supérieure (AURA)

## Mond'Arverne Communauté



Les pôles adolescents de Mond'Arverne Communauté proposent des actions pour tous les adolescents du territoire, âgés de 11 à 17 ans tout au long de l'année. Des antennes sont ouvertes sur

toute la communauté de communes pour proposer des sorties, des soirées, des activités, des vacances actives et bien d'autres animations selon les envies et les idées.

Les inscriptions pour l'année 2022-2023 sont lancées, n'hésitez pas à vous rapprocher des pôles adolescents pour tout renseignement.



Mais avant de passer à l'année 2022-2023, retrouvez dès à présent la programmation des vacances d'été en scannant le QR code ci-contre ou sur le site de Mond'Arverne communauté :

<https://www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/secteur-escalados/>

**Au programme** : des séjours, la pratique des arts urbains, la découverte des activités locales et de nombreuses sorties dont le Futuroscope.

Attention : le nombre de places est limité, pensez à réserver.



Tournoi international sur la Costa Brava pour les jeunes footballeurs U15 et u18 du groupement de L'Auzon

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

**Lundi** : l'accueil physique est fermé - **Mardi et mercredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures - **Judi** : ouverts de 9 heures à midi - **Vendredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures - **Samedi** : de 9 heures à 11 heures. Les visiteurs et usagers doivent porter un masque pour entrer dans les locaux.

**Pour contacter la mairie ou prendre rendez-vous** : Téléphone : 04 73 84 73 17  
Fax : 04 73 84 94 89 - Courriel : [mairie@orcet.com](mailto:mairie@orcet.com)

### OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - Dimanche de 10h à 12h

**URGENCE MAISON MÉDICALE** : Tél : 04 73 84 33 33

**C.L.I.C.** : Tél : 04 73 60 48 85

**MARCHÉ BIO** : tous les vendredis du mois

**OUVERTURE DE LA POSTE** : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - Levée à 15h15 - Samedi : 8h30 - 11h30

Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : [mairie@orcet.com](mailto:mairie@orcet.com)

Internet : [www.orcet.com](http://www.orcet.com)

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie ([communication@orcet.com](mailto:communication@orcet.com)) avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.

